

SNEP

Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie

COMMUNICATION **FINANCIÈRE**

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE **2024**

RÉSULTATS ANNUELS

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024

COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF

AU 31 DÉCEMBRE 2024

	EXERCICE			EXERCICE
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	PRECEDENT
Immobilisations en non valeurs [A]	134 498 586,04	43 133 650,73	91 364 935,31	64 935 736,13
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	134 498 586,04	43 133 650,73	91 364 935,31	64 935 736,13
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles [B]	79 410 037,08	31 057 947,05	48 352 090,03	20 036 753,48
Immobilisations en Recherche et Dev.				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	79 410 037,08	31 057 947,05	48 352 090,03	142 085,28
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				19 894 668,20
Immobilisations corporelles [C]	1 731 935 597,67	1 144 321 892,58	587 613 705,09	471 732 865,59
Terrains	3 178 784,20		3 178 784,20	3 178 784,20
Constructions	100 613 464,17	57 885 660,65	42 727 803,52	22 793 407,75
Installations techniques, matériel et outillage	1 578 848 550,77	1 055 622 904,08	523 225 646,69	78 030 574,28
Matériel de transport	16 287 217,43	16 205 910,38	81 307,05	107 049,95
Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	16 408 277,59	14 281 715,14	2 126 562,45	3 002 979,43
Autres immobilisations corporelles	399 574,60	325 702,33	73 872,27	116 907,38
Immobilisations corporelles en cours	16 199 728,91		16 199 728,91	364 503 162,60
Immobilisations financières [D]	417 251 847,77	447 000,00	416 804 847,77	418 599 985,10
Prêts immobilisés	2 621 234,32	447 000,00	2 174 234,32	972 971,65
Autres créances financières	122 687 693,10		122 687 693,10	125 684 093,10
Titres de participation	291 942 920,35		291 942 920,35	291 942 920,35
Autres titres immobilisés				
Ecarts de conversion actif [E]				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes de financement				
TOTAL (A+B+C+D+E)	2 363 096 068,56	1 218 960 490,36	1 144 135 578,20	975 305 340,30
Stocks [F]	224 536 543,77	4 965 553,05	219 570 990,72	224 481 045,19
Marchandises	7 355 790,71		7 355 790,71	9 006 598,99
Matières et fournitures consommables	169 261 100,39		169 261 100,39	160 898 146,73
Produits en cours	254 321,82		254 321,82	
Produits intermédiaires et produits résiduels	24 670 663,18		24 670 663,18	30 141 274,02
Produits finis	22 994 667,67	4 965 553,05	18 029 114,62	24 435 025,45
Créances de l'actif circulant [G]	441 285 236,76	8 893 659,01	432 391 577,75	408 829 953,17
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	2 158 813,71		2 158 813,71	1 936 716,21
Clients et comptes rattachés	314 973 975,53	8 893 659,01	306 080 316,52	227 372 935,19
Personnel	827 900,72		827 900,72	1 971 135,71
Etat	98 523 672,96		98 523 672,96	79 250 634,58
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	16 555 717,07		16 555 717,07	91 742 654,17
Comptes de régularisation - Actif	8 245 156,77		8 245 156,77	6 555 877,31
Titres valeurs de placement [H]				
Ecarts de conversion actif [I]				
Eléments circulants	165 246,08		165 246,08	46 723,19
TOTAL II (F+G+H+I)	665 987 026,61	13 859 212,06	652 127 814,55	633 357 721,55
Trésorerie-Actif	1 202 072,35		1 202 072,35	13 462 635,77
Chèques et valeurs à encaisser	70 031,65		70 031,65	12 121 528,34
Banques, T.G et C.C.P	1 062 040,70		1 062 040,70	1 271 107,43
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	70 000,00		70 000,00	70 000,00
TOTAL III	1 202 072,35		1 202 072,35	13 462 635,77
TOTAL GENERAL I+II+III	3 030 285 167,52	1 232 819 702,42	1 797 465 465,10	1 622 125 697,62

BILAN PASSIF

AU 31 DÉCEMBRE 2024

	EXERCICE		EXERCICE
	EXERCICE	EXERCICE	PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES	727 526 923,00		802 153 639,17
Capital social ou personnel (1)	240 000 000,00		240 000 000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé	240 000 000,00		240 000 000,00
Dont versé	240 000 000,00		240 000 000,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	24 000 000,00		24 000 000,00
Autres réserves	100 000 000,00		100 000 000,00
Report à nouveau (2)	438 153 639,17		494 913 231,34
Résultat en instance d'affectation			
Résultat net de l'exercice (2)	-74 626 716,17		-56 759 592,17
Total des capitaux propres (A)	727 526 923,00		802 153 639,17
Capitaux propres assimilés (B)			
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Dettes de financement (C)	207 310 778,31		92 644 826,25
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement	207 310 778,31		92 644 826,25
Provisions durables pour risques et charges (D)	5 795 269,62		618 449,51
Provisions pour risques	5 795 269,62		618 449,51
Provisions pour charges			
Ecarts de conversion-passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	940 632 970,93		895 416 914,93
Dettes du passif circulant (F)	364 521 549,45		278 003 994,75
Fournisseurs et comptes rattachés	304 250 703,26		199 012 715,87
Clients créditeurs, avances et acomptes	237 713,16		237 713,16
Personnel	1 291 427,69		1 641 316,34
Organismes sociaux	4 478 335,81		4 887 798,35
Etat	47 736 017,97		65 941 578,73
Comptes d'associés	210 286,73		210 286,73
Autres créanciers	6 226 069,65		5 382 775,91
Comptes de régularisation passif	90 995,18		689 809,66
Autres provisions pour risques et charges (G)	165 246,08		46 723,19
Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	579 346,21		18 011,39
TOTAL II (F+G+H)	365 266 141,74		278 068 729,33
TRESORERIE PASSIF	491 566 352,43		448 640 053,36
Crédits d'escompte	81 682 762,34		27 448 367,58
Crédits de trésorerie	176 730 111,98		222 380 599,98
Banques (Soldes créditeurs)	233 153 478,11		198 811 085,80
TOTAL III	491 566 352,43		448 640 053,36
TOTAL GENERAL I+II+III	1 797 465 465,10		1 622 125 697,62

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

AU 31 DÉCEMBRE 2024

DESIGNATION	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3 = 2 + 1	4
PRODUITS D'EXPLOITATION	785 653 219,27		785 653 219,27	846 019 695,90
Ventes de marchandises (en l'état)	92 186 828,50		92 186 828,50	189 189 938,83
Ventes de biens et services produits	541 146 379,27		541 146 379,27	605 286 442,08
Chiffres d'affaires	633 333 207,77		633 333 207,77	794 476 380,91
Variation de stocks de produits (1)	-7 442 430,73		-7 442 430,73	-48 633 485,86
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation : transferts de charges	159 762 442,23		159 762 442,23	100 176 800,85
Total I	785 653 219,27		785 653 219,27	846 019 695,90
CHARGES D'EXPLOITATION	836 628 804,07	949 992,84	837 578 796,91	856 728 208,68
Achats revendus(2) de marchandises	80 672 445,39		80 672 445,39	162 328 445,66
Achats consommés(2) de matières et fournitures	493 570 576,98	468 853,53	494 039 430,51	451 447 569,06
Autres charges externes	108 397 800,40	481 139,31	108 878 939,71	112 767 061,67
Impôts et taxes	7 539 096,32		7 539 096,32	8 323 821,37
Charges de personnel	79 986 527,33		79 986 527,33	78 884 858,41
Autres charges d'exploitation	6 285 714,29		6 285 714,29	6 214 285,71
Dotations d'exploitation	60 176 643,36		60 176 643,36	36 762 166,80
Total II	836 628 804,07	949 992,84	837 578 796,91	856 728 208,68
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-50 975 584,80	-949 992,84	-51 925 577,64	-10 708 512,78
PRODUITS FINANCIERS	8 824 955,81		8 824 955,81	31 126 756,36
Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés				
Gains de change	1 480 114,15		1 480 114,15	2 858 789,16
Intérêts et autres produits financiers	7 298 118,47		7 298 118,47	7 372 742,62
Reprises financières : transfert charges	46 723,19		46 723,19	20 895 224,58
Total IV	8 824 955,81		8 824 955,81	31 126 756,36
CHARGES FINANCIERES	35 713 050,88		35 713 050,88	26 912 781,25
Charges d'intérêts	33 593 376,77		33 593 376,77	23 995 991,20
Pertes de change	1 881 951,56		1 881 951,56	2 793 073,71
Autres charges financières	72 476,47		72 476,47	76 993,15
Dotations financières	165 246,08		165 246,08	46 723,19
Total V	35 713 050,88		35 713 050,88	26 912 781,25
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-26 888 095,07		-26 888 095,07	4 213 975,11
RESULTAT COURANT (III+VI)	-77 863 679,87	-949 992,84	-78 813 672,71	-6 494 537,67
PRODUITS NON COURANTS	32 230 533,34		32 230 533,34	67 285 418,91
Produits des cessions d'immobilisations	1 224 556,57		1 224 556,57	64 099 009,42
Subventions d'équilibre				
d'investissement				
Autres produits non courants	8 057 779,97		8 057 779,97	897 553,22
Reprises non courantes ; transferts de charges	22 948 196,80		22 948 196,80	2 288 856,27
Total VIII	32 230 533,34		32 230 533,34	67 285 418,91
CHARGES NON COURANTES	26 418 153,80		26 418 153,80	108 449 360,63
"Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées"	24 450 789,69		24 450 789,69	62 628 313,66
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	781 797,45		781 797,45	45 301 210,46
"Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions"	1 185 566,66		1 185 566,66	519 836,51
Total IX	26 418 153,80		26 418 153,80	108 449 360,63
RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	5 812 379,54		5 812 379,54	-41 163 941,72
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	-72 051 300,33	-949 992,84	-73 001 293,17	-47 658 479,39
IMPOTS SUR LES RESULTATS	1 625 423,00		1 625 423,00	9 101 112,78
RESULTAT NET (XI-XII)	-73 676 723,33	-949 992,84	-74 626 716,17	-56 759 592,17
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	826 708 708,42		826 708 708,42	944 431 871,17
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	900 385 431,75	949 992,84	901 335 424,59	1 001 191 463,34
RESULTAT NET I (total des produits-total des charges)	-73 676 723,33	-949 992,84	-74 626 716,17	-56 759 592,17

Le Rapport Financier Annuel 2024 est à votre disposition, à partir du 30 avril 2025 sur le site internet de la société :

<https://snept.ma/espace-investisseurs/>

Les commentaires des résultats au titre de l'exercice 2024 ont été publiés dans le communiqué de presse du 26 Mars 2025.



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la
Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie (SNEP) S.A
Route côtière 111
BP 94
Mohammedia



119, Bd Abdelmoumen-Sème Etage
N°38,
Casablanca 20140

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 727.526.923,00 compte tenu d'une perte nette de MAD 74.626.716,17.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE « SNEP » S.A** au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sans réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2024, les titres de participation sont inscrits au bilan pour un montant brut de KMAD 291.942. Les créances rattachées à ces titres de participation sont enregistrées pour un montant brut de KMAD 35.986. Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Créances immobilisées », « Clients et comptes rattachés » et « Autres débiteurs et comptes de régularisation ».</p> <p>Comme indiqué dans l'état A1 de l'ETIC, les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture, ils sont évalués à la valeur actuelle estimée en fonction de la quote-part dans la situation nette ou de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée principalement sur la base de la méthode des flux futurs actualisés. L'estimation des flux futurs requiert des jugements importants de la Direction, notamment sur le choix des éléments à considérer selon les participations concernées.</p> <p>Les créances rattachées sont appréciées en conséquence suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation et des créances qui leur sont rattachées comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres de participations et des créances rattachées ainsi que des éléments chiffrés utilisés.</p> <p>Nos travaux ont consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent l'évaluation des titres de participation, • Tester, sur la base des méthodes appropriées l'exactitude des calculs effectués par la société, • Examiner sur la base des analyses obtenues, l'existence éventuelle de risque additionnel non provisionné lié à ces actifs, • Analyser le caractère recouvrable des créances rattachées à ces participations au regard des informations disponibles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
7 Bd. Driss Slaoui, Casablanca
Tél : 05 22 54 85 00 - Fax : 05 22 29 86 70

Faiçal MEKOUAR
Associé

BDO

BDO S.r.l.
119, Bd Abdelmoumen
Casablanca
Tél: 0522 22 19 24

Amine BAAKILI
Associé

BILAN ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2024

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif immobilisé	1 204 589	1 070 531
Ecart d'acquisition	9 528	19 057
Immobilisations incorporelles	138 403	84 972
Immobilisations corporelles	784 702	692 983
Immobilisations financières	124 961	126 756
Titres mis en équivalence	146 995	146 763
Actif circulant	660 949	646 774
Stocks et en cours	219 571	224 481
Clients et comptes rattachés	306 080	303 211
Impôts différés actifs	7 784	-
Autres créances et comptes de régularisation	126 311	105 619
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	1 202	13 463
TOTAL DE L'ACTIF	1 865 537	1 717 305

BILAN PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2024

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
CAPITAUX PROPRES	-	-
- Capital	240 000	240 000
- Réserves consolidées	476 048	522 676
- Résultats consolidés	-43 811	-46 628
Capitaux propres part du Groupe	672 236	716 048
Intérêts minoritaires	-	-
Total Capitaux propres	672 236	716 048
Passifs à long terme	337 212	260 880
Dettes financières à long terme	331 417	260 262
Subvention reçue	-	-
Provisions pour risques et charges	5 795	618
Passif circulant	856 089	740 377
Fournisseurs et comptes rattachés	304 252	199 013
Autres dettes et comptes de régularisation	60 271	78 991
Impôts différés passifs	-	13 733
Trésorerie passif	491 566	448 640
TOTAL DU PASSIF	1 865 537	1 717 305

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2024

NATURE	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Chiffres d'affaires	633 333	794 476
Variation de stocks de produits	-7 442	-48 633
Autres produits d'exploitation	159 762	100 177
Achats consommés	-574 712	-613 776
Charges externes	-54 389	-64 169
Charges de personnel	-79 987	-78 885
Autres charges d'exploitation	-6 286	-6 214
Impôts et taxes	-7 539	-8 324
Dotations d'exploitation	-89 497	-60 032
Résultat d'exploitation	-26 755	14 620
Charges et produits financiers	-33 463	-1 722
Résultat courant des entreprises intégrées	-60 218	12 898
Charges et produits non courants	5 812	-41 164
Impôts sur les résultats	19 892	-10 846
Impact changement du taux d'IS sur exercices antérieurs	-	-
Résultat net des entreprises intégrées	-34 515	-39 111
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	231	2 012
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-9 528	-9 528
Résultat net de l'ensemble consolidé	-43 811	-46 628
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net (Part du groupe)	-43 811	-46 628
Résultat par action	-18.25	-19.43

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024

(Données en milliers de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Résultat net des entreprises intégrées	-34 514	-39 110
Élimination des charges et produits nets sans effet sur la trésorerie ou non liés à l'activité	-	-
- Dotations aux amortissements	80 540	58 780
- Charges/ produits sans effet sur la trésorerie *	5 455	-
- Charges d'intérêts	-	-
- Variation des impôts différés	-21 517	1 745
- Plus ou moins values de cession	-	-1 471
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	29 965	19 943
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	67 868	52 527
Flux net de trésorerie lié à l'activité	97 832	72 470
Acquisition d'immobilisations corporelles	-172 474	-231 252
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-54 717	-81 809
Cession d'immos corporelles	1 225	67 981
Cession de titres de sociétés mises en équivalence	-	-
Acquisition de titres de société consolidée	-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-225 966	-245 080
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-124 469
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Subventions reçues	-	-
Autres opérations financières	1 795	-3
Intérêts payés	-	-
Emission d'emprunt **	153 844	52 454
Remboursement d'emprunts	-82 688	-80 590
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	72 951	-152 608
Mouvements de conversion	-	-
Augmentation (diminution) de la trésorerie	-55 183	-325 217
Trésorerie au début de l'exercice	-435 178	-109 961
Trésorerie à la fin de période	-490 363	-435 178



7, Boulevard Driss Slaoui
20150 Casablanca
Maroc



119, Bd Abdelmoumen-Sème Etage N°38,
Casablanca 20140

Aux Actionnaires de la
Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie (SNEP)
Route côtière 111
BP 94
Mohammedia

Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la **SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE (SNEP) S.A.**, et de sa filiale (Groupe SNEP), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 672.237 compte tenu d'une perte nette consolidée de KMAD 43.811.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2024, les titres mis en équivalence et l'écart d'acquisition s'élevaient respectivement à KMAD 146.995 et KMAD 9.528. Les créances rattachées aux titres de participation sont enregistrées pour un montant brut de KMAD 35.986. Ces créances sont comptabilisées au niveau des rubriques « Immobilisations Financières », « Clients et comptes rattachés » et « Autres créances et comptes de régularisation ».</p> <p>Comme indiqué dans les notes 3.1.7 et 3.1.15 de l'ETIC consolidé, conformément aux règles de consolidation en vigueur, les titres mis en équivalence sont évalués à la date de chaque clôture, à la quote-part des capitaux propres retraités. L'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement en fonction de la nature de la société acquise, des objectifs fixés de l'acquisition ainsi que des avantages procurés. Dès lors que des changements significatifs défavorables sont intervenus par rapport aux objectifs initialement fixés à la date d'acquisition des titres, un test de dépréciation qui se fonde sur la valeur recouvrable des actifs concernés est effectué.</p> <p>La valeur recouvrable pour le Groupe correspond à la valeur d'utilité qui est déterminée en se basant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus sur la base des jugements et estimations de la part du management.</p> <p>Les créances rattachées sont appréciées suivant les performances financières des participations et leur capacité d'honorer leurs engagements.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres mis en équivalence, de l'écart d'acquisition et des créances qui leur sont rattachées comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres mis en équivalence, de l'écart d'acquisition, des créances rattachées ainsi que des éléments chiffrés utilisés.</p> <p>Nos travaux ont consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le calcul de l'écart d'évaluation résultant de la nouvelle prise de participation de SNEP dans DIMATIT et son amortissement, - Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fonde l'évaluation des titres mis en équivalence et de l'écart d'acquisition, - Tester, sur la base des méthodes appropriées, l'exactitude des calculs effectués par la société, - Analyser le caractère recouvrable des créances rattachées à ces titres au regard des informations disponibles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 96 70

Faiçal MEKOUAR
Associé

BDO

BDO S.a.r.l.
119, Bd. Abdelmoumen
Casablanca
Tél: 0522 22 19 24

Amine BAAKILI
Associé